

Programme d'études techniques

181.A0

Soins préhospitaliers d'urgence

Secteur
de formation

Santé

19

Québec 

Programme d'études techniques

181.A0

Soins préhospitaliers d'urgence

Secteur
de formation

19

Santé

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement

Équipe de production

Coordination

Liliane Gauthier

Responsable de l'ingénierie de la formation
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Ghislaine Timmons-Plamondon

Responsable du secteur de formation Santé
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Conception et rédaction

Steven Hogg

Enseignant
Cégep de Sainte-Foy

Steve Legault

Enseignant
Cégep d'Ahuntsic

Claude Paré

Conseiller en élaboration de programmes

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des
communications du ministère de l'Éducation, du Loisir et
du Sport

Mise en page et édition

Sous la responsabilité de la Direction générale des
programmes et du développement du ministère de
l'Éducation, du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2006–06-00252

ISBN 978-2-550-47526-2 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-47527-9 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreux collaborateurs et collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport remercie les personnes suivantes.

Milieu du travail

Jeannine Auger

Directrice des services médicaux généraux et préhospitaliers
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Éric Bruneau

Technicien ambulancier
Coopérative des techniciens ambulanciers de la Montérégie

Christiane Gambin

Conseillère en santé et sécurité au travail
Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales (ASSTSAS)

Réal Gauvin

Agent de recherche
Office des professions du Québec

Christine Lafrenière

Technicienne ambulancière
Coopérative des techniciens ambulanciers de l'Outaouais

Sébastien Légaré

Technicien ambulancier
Coopérative des techniciens ambulanciers de la Montérégie

Hélène Lussier

Conseillère en formation
Association professionnelle des paramédics du Québec

François Perreault

Technicien ambulancier
Services préhospitaliers Laurentides Lanaudière

Nathalie Robin

Technicienne ambulancière
Urgences Santé

Gilles Saint-Georges

Conseiller en relations de travail
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Diane Verreault

Conseillère en formation
Association professionnelle des paramédics du Québec

Pierre Bayard

Professionnel délégué au développement clinique et pédagogique
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Daniel Clairmont

Technicien ambulancier
Urgences Santé

Marika Gauthier

Technicienne ambulancière
Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec métropolitain

D^e Colette D. Lachaine

Directrice médicale – Services préhospitaliers d'urgence
Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux des Laurentides

D^r Daniel Lefrançois

Directeur médical – Services préhospitaliers d'urgence
Ministère de la Santé et des Services sociaux

André Lizotte

Directeur adjoint aux services préhospitaliers d'urgence
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Louise Paradis

Technicienne ambulancière
Urgences Santé

Pierre Perron

Technicien ambulancier
Ambulance Gérald Gagnon

Steven Roy

Technicien ambulancier
Ambulance de l'Estrie inc.

Christian Shooner

Technicien ambulancier
Coopérative des ambulanciers de la Mauricie

André Vézeau

Technicien ambulancier
Ambulances Abitémis inc.

Milieu de l'éducation

Jacques Brosseau
Conseiller pédagogique
Cégep de Sainte-Foy

Carole Lavoie
Directrice des études
Cégep de Sainte-Foy

Suzanne Métras,
Enseignante
Cégep de Sainte-Foy

Monique Provencher
Adjointe à la directrice des études
Cégep de Sainte-Foy

Stephan Veillette
Enseignant
Cégep d'Ahuntsic

Steven Hogg
Enseignant
Cégep de Sainte-Foy

Steve Legault
Enseignant
Cégep d'Ahuntsic

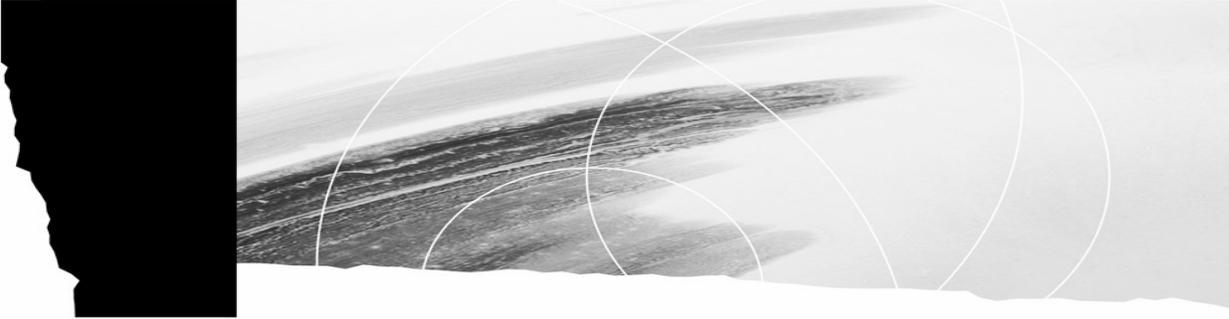
Benoît Pagé
Directeur adjointe et responsable des programmes
Cégep d'Ahuntsic

Mireille Surprenant
Conseillère au développement et aux programmes
Cégep d'Ahuntsic

Table des matières

Présentation du programme d'études.....	1
Vocabulaire	5
Première partie	
Buts de la formation générale.....	9
Intentions éducatives en formation générale	11
Formation générale commune	19
Formation générale propre.....	31
Formation générale complémentaire	37
Deuxième partie	
Buts de la formation spécifique.....	53
Intentions éducatives en formation spécifique.....	55
Matrice des compétences	57
Harmonisation	59
Formation spécifique	
Analyser la fonction de travail.	61
Manifester une vision intégrée du corps humain et de son fonctionnement.....	63
Préserver son intégrité psychologique et physique.	65
Effectuer des déplacements de personnes.....	67
Utiliser des méthodes d'appréciation de la condition clinique.	69
Interpréter une situation clinique.....	71
Établir une communication aidante.....	73
Intervenir auprès de personnes nécessitant des soins de réanimation.....	75
Établir des liens entre la pharmacologie ou la consommation de drogues et des situations cliniques.	77
Prévenir la propagation de désordres immunologiques ou d'infections.	79
Intervenir auprès de personnes nécessitant des soins médicaux.	81
Communiquer en milieu de travail.	83
Utiliser une ambulance en situation d'intervention.	85
Intervenir auprès de personnes en situation traumatique.....	87

Adopter une conduite professionnelle en accord avec l'éthique de la profession.	89
Composer avec des réalités sociales et culturelles liées à la santé.	91
Intervenir auprès de personnes manifestant divers problèmes de comportements.	93
Intervenir sur les lieux d'un sinistre, d'un acte antisocial ou lors de situations particulières.	95



181.A0

Soins préhospitaliers d'urgence

Année d'approbation : 2006

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	90 unités
Durée totale :	2 745 heures-contact

Formation générale :	660 heures-contact
Formation spécifique :	2 085 heures-contact

Durée maximale allouée à l'enseignement clinique : 420 heures-contact

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le RREC à l'article 2, et le cas échéant, et aux conditions particulières suivantes :

- Aucune

Présentation du programme d'études

Le programme *Soins préhospitaliers d'urgence* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; en fonction du cadre réglementaire, le programme est défini par compétences et formulé par objectifs et par standards.

Le programme *Soins préhospitaliers d'urgence* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 63 1/3 unités.

Pour sa composante de formation spécifique, ce programme a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation, et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail, et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Formation générale commune

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale propre**(6 unités)**

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Formation générale complémentaire**(4 unités)**

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

- 052A Analyser la fonction de travail.
- 052B Manifester une vision intégrée du corps humain et de son fonctionnement.
- 052C Préserver son intégrité psychologique et physique.
- 052D Effectuer des déplacements de personnes.
- 052E Utiliser des méthodes d'appréciation de la condition clinique.
- 052F Interpréter une situation clinique.
- 052G Établir une communication aidante.
- 052H Intervenir auprès de personnes nécessitant des soins de réanimation.
- 052J Établir des liens entre la pharmacologie ou la consommation de drogues et des situations cliniques.
- 052K Prévenir la propagation de désordres immunologiques ou d'infections.
- 052L Intervenir auprès de personnes nécessitant des soins médicaux.
- 052M Communiquer en milieu de travail.
- 052N Utiliser une ambulance en situation d'intervention.
- 052P Intervenir auprès de personnes en situation traumatique.
- 052Q Adopter une conduite professionnelle en accord avec l'éthique de la profession.
- 052R Composer avec des réalités sociales et culturelles liées à la santé.
- 052S Intervenir auprès de personnes manifestant divers problèmes de comportements.
- 052T Intervenir sur les lieux d'un sinistre, d'un acte antisocial ou lors de situations particulières.

Vocabulaire

Programme

Le programme est constitué d'un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique, à un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (*Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre-général – Cadre technique 2002*, p. 15).

Objectif

L'objectif englobe la compétence, l'habileté ou la connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Plus précisément, il présente la compétence à acquérir. Il comprend l'énoncé même de la compétence ainsi que les éléments nécessaires à sa compréhension.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'acquisition de la compétence.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne vise pas à décrire la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Ils ne constituent pas l'instrument d'évaluation pour lequel ils servent plutôt de références. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

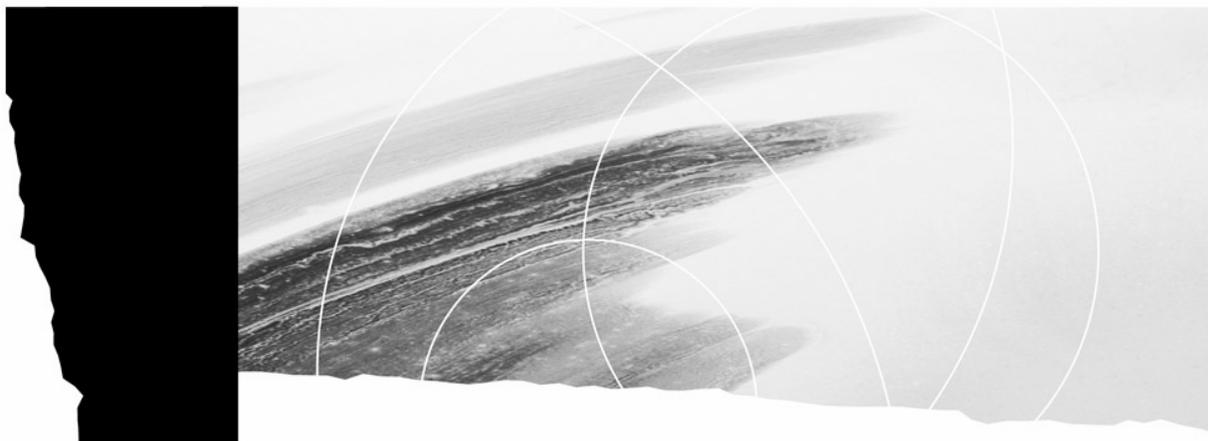
Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les établissements d'enseignement ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, il s'agit des éléments d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.



Première partie

Buts de la formation générale

Intentions éducatives en formation générale

Objectifs et standards de la formation générale

Buts de la formation générale

Au Québec, l'enseignement collégial fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieur tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage de la formation technique à la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et l'équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et le développement de qualités et d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- maîtriser la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée;
- maîtriser des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- s'ouvrir au monde et à la diversité des cultures;
- connaître des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- développer une pensée réflexive autonome et critique;
- développer une éthique personnelle et sociale;
- maîtriser des connaissances nécessaires à son bien-être physique et intellectuel;
- prendre conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les qualités et les attitudes à développer

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent au développement des qualités et des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi-même et autrui;
- ouverture d'esprit;

- créativité;
- ouverture sur le monde.

Cette triple finalité s'applique aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Cette formation totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage favorisant leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Cette formation totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Cette formation totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis dans le contexte d'une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités, des disciplines et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage assurant la cohérence de son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont établis conformément au *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q., c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, édition révisée, octobre 2001).

Intentions éducatives en formation générale

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances culturelles, des habiletés génériques à acquérir, des qualités et des attitudes à développer; enfin, une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Formation générale commune et formation générale propre

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'enrichir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, laquelle constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet à l'étudiant ou l'étudiante d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle lui permet aussi de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et de s'ouvrir davantage à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune. De plus, chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître ses erreurs et à les corriger.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs cognitifs et culturels de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra montrer

- que, sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle peut :
 - analyser, expliquer et apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours et en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - reconnaître des procédés littéraires et langagiers et en apprécier la contribution dans un projet de texte;
 - reconnaître et analyser les particularités d'une situation de communication et y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;

- porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses, tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;
- que, sur le plan des acquis culturels, il ou elle peut :
 - reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et se situer par rapport à elles;
 - préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième année du secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles de la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence comportant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer ces œuvres et ces textes dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime par la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble de la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière que l'étudiant ou l'étudiante s'ouvre aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale, et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Cet enseignement forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent l'être humain dans sa quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui s'appuie sur la raison pour étudier les questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour façonner sa pensée et orienter son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à l'exercice rigoureux de la raison.
- 2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique, ce qui l'habitue à revoir sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.
- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation dans cette discipline permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à la base de conceptions philosophiques permettant de définir l'être humain;
 - les outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;

- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue dans l'analyse de toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière que les acquis théoriques et pratiques du premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le contexte de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée par le questionnement et l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et il ou elle se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui a une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et il ou elle s'ouvre à l'importance de ces dernières dans la culture occidentale. Il ou elle analyse ces conceptions, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, rattachées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement au collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) L'étude de l'anglais, puisqu'elle fait partie intégrante de la formation générale, permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée, tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, montrer

- que, sur le plan des connaissances, il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise et l'utiliser;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis en quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée au secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le second ensemble, celui de la formation propre aux programmes, a pour objet de consolider la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.

- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances apprises et de faire adopter par autrui les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise du plaisir retiré et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus des recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression corporelle ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'améliorer de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle peut :
 - percevoir l'importance d'être responsable de sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, la maîtrise de soi, le respect d'autrui et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses

habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié de ces activités.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression corporelle ou de plein air. Dans ce contexte, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante de mener à terme son programme personnel.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble comporte des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs de ces sciences au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines à la compréhension des enjeux contemporains et les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le second ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche particulière du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie, tandis que le second propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été conçus en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de la nôtre ou de notre système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un

élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne entraîne nécessairement une telle sensibilisation.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative qui consiste à développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le second ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Les objectifs et les standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique sont suffisamment généraux pour permettre la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison de ces deux champs de connaissance.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de favoriser le développement de la culture générale de l'étudiant ou de l'étudiante en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. La fréquentation d'œuvres ou l'expérimentation d'un médium artistique, vise, dans cette formation de base, à développer la sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le second ensemble, l'étudiant ou l'étudiante réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, il ou elle est mis en contact avec des œuvres relevant du médium choisi afin d'en reconnaître les principaux mode d'expression.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Reconnaître le propos du texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation juste des éléments importants du propos du texte. |
| 2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. • Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques. |
| 3 Choisir les éléments d'analyse. | <ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques. |
| 4 Élaborer un plan de rédaction. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments d'analyse. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
 Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3
 Nombre d'unités : 2 1/3

Langue d'enseignement et littérature

Code : 0002

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.	<ul style="list-style-type: none"> • Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
4 Élaborer un plan de dissertation.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5 Rédiger et réviser une dissertation explicative.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Développement approprié des idées. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
 Pondération : 3-1-3
 Nombre d'unités : 2 1/3

Langue d'enseignement et littérature

Code : 0003

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. | <ul style="list-style-type: none"> • Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. |
| 2 Comparer des textes. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent des critères de comparaison. • Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. |
| 3 Déterminer un point de vue critique. | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du point de vue critique. |
| 4 Élaborer un plan de rédaction. | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5 Rédiger et réviser une dissertation critique. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Emploi d'arguments appropriés. • Justification du point de vue critique. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
 Pondération : 3-1-4
 Nombre d'unités : 2 2/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.</p> <p>2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.</p> <p>3 Produire une argumentation sur une question philosophique.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.
 • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence au contexte sociohistorique de la contribution présentée. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution présentée.
 • Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes. • Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des règles de l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-1-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. 2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. 3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés. • Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique dans lequel ces conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. • Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-0-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau I)

Code : 0015

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Dégager le sens d'un message oral simple. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et dans un vocabulaire d'usage courant. |
| 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots. |
| 3 S'exprimer oralement. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible d'environ deux minutes à partir de consignes précises. • Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. • Échanges d'idées pertinents. • Prononciation, intonation et débit acceptables. |
| 4 Rédiger un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction, sur un sujet familier, d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau II)

Code : 0007

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Dégager le sens d'un message oral authentique. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message. |
| 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. • Reconnaissance d'une suite logique des éléments du texte. |
| 3 S'exprimer oralement. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes sur un sujet d'intérêt général. • Formulation de questions pertinentes, dont la grammaire est généralement correcte, en situation d'interaction. • Emploi généralement correct de verbes au passé. • Prononciation, intonation et débit convenables. |
| 4 Rédiger un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots. • Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau III)

Code : 0008

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments**Critères de performance**

- | | | |
|---|---|--|
| 1 | Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute. |
| 2 | Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification du sens général. • Distinction précise des principaux éléments du texte. • Identification de la structure du texte. • Identification de l'intention de l'auteur. |
| 3 | Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou à des documents. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects. |
| 4 | Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps du verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau IV)

Code : 0009

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.</p> <p>2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.
<ul style="list-style-type: none"> • Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments**Critères de performance**

1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de la documentation. Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique.
4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

Élément**Critères de performance**

1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.
- Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Mention des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.
- Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.
- Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.
- Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique
 Pondération : 0-2-1
 Nombre d'unités : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Harmoniser les éléments d'une pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. • Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. • Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. • Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. • Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. • Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités physiques. • Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits.

Éléments**Critères de performance**

1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2 Déterminer un sujet et un objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information.
4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression.
5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit.
6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Nombre d'heures-contact :	60
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Définition des notions de base de l'éthique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique. |
| 2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes. |
| 3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation des questions éthiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions. |
| 4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique. | <ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Justification rationnelle de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.
3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. Emploi de termes liés à son champ d'études. Propos pertinents. Application satisfaisante du code grammatical.
4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. Emploi de termes liés à son champ d'études. Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique des éléments du message.
2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. • Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente accessible à un non expert. • Communication appropriée à la situation. • Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. • Application convenable du code grammatical.
4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction claire et cohérente d'un texte lié à son champ d'études, d'environ 300 mots, accessible à un non expert. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. • Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification du sens général. • Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.
4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 500 mots, accessible à un non expert. • Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi judicieux du vocabulaire. • Utilisation correcte du code grammatical. • Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. |
| 2 Analyser des textes complexes. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. • Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite. • Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite. |
| 3 Rédiger un texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie. |
| 4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect du sens. • Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière accordée aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences syntaxiques. • Emploi d'une terminologie équivalente. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Sciences humaines

Code : 000V

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.
- À partir de documents et de données du domaine des sciences humaines.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <p>1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.</p> <p>2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines.</p> <p>3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. • Description des principales approches utilisées en sciences humaines. • Association de ces questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. • Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. • Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines. |
|--|--|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain.
- À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'historique de la problématique. • Utilisation des concepts et du langage appropriés. • Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique. |
| 2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation claire d'une question. • Sélection de données documentaires pertinentes. • Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête. |
| 3 Établir des conclusions. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la méthode choisie. • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. • Élargissement de la question analysée. |

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique.
- À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.</p> <p>2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.</p> <p>3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4 Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certaines innovations scientifiques et technologiques récentes.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type. • Définition des termes et description des principales interrelations entre la science, la technique et la technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels. • Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques. • Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et plausibilité des éléments de réponse aux questions formulées. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou en équipe.
- À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type.
- En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant.
- À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).

Éléments**Critères de performance**

- 1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.
- 2 Formuler une hypothèse visant à résoudre un problème simple de nature scientifique et technologique.
- 3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.

- Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.
- Description claire et précise du problème.
- Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).
- Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point.
- Respect de la procédure expérimentale établie.
- Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments.
- Présentation claire et adéquate des résultats.
- Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Langue moderne

Code : 000Z

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte¹.

Contexte de réalisation

- Soit dans des langues modernes qui utilisent l'alphabet latin :
 - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de huit répliques;
 - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de huit phrases.
- Soit dans des langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin :
 - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de six répliques;
 - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de six phrases.
- À partir de mises en situation sur des thèmes connus.
- À l'aide d'outils de référence.

Éléments**Critères de performance**

1 Saisir le sens d'un message oral.

L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

2 Saisir le sens d'un message lu.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

¹ On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures, du code grammatical et du vocabulaire de la langue étudiée. Cette limitation varie selon les difficultés propres à certaines langues modernes.

Langue moderne

Code : 000Z

- 3 Exprimer oralement un message simple.
- Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Prononciation intelligible.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.
- 4 Écrire un texte sur un sujet donné.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales de base.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.

Contexte de réalisation

- À l'occasion d'une conversation comportant un minimum de quinze répliques.
- À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin.
- À l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin.
- À partir :
 - de situations de la vie courante;
 - de sujets simples de la vie courante.
- À l'aide d'outils de référence.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Saisir le sens d'un message entendu. | <p>L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message. |
| 2 Saisir le sens d'un message lu. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message. |
| 3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue cohérent de complexité moyenne. |

Langue moderne

Code : 0010

- 4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un échange verbal comportant un minimum de 20 répliques.
- À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin et de 15 phrases pour les autres langues).
- À partir des documents à portée socioculturelle.
- À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.

L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Explication juste du sens général et des idées essentielles du message.
- Distinction claire des éléments structuraux de la langue.

2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.

- Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte.
- Distinction claire des éléments structuraux de la langue.

3 Échanger verbalement des idées sur un sujet.

- Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer.
- Utilisation appropriée du vocabulaire courant.
- Prononciation et intonation justes.
- Débit moyen dans un dialogue en langage courant.
- Cohérence dans l'expression du message.
- Réponses pertinentes aux questions posées.

4 Rédiger un texte de complexité moyenne.

- Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger.
- Justesse du vocabulaire.
- Cohérence de l'ensemble du texte.
- Respect des règles de présentation et de rédaction.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots.
- À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base en mathématiques ou en informatique.</p> <p>2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.</p> <p>3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique au développement des autres domaines du savoir.</p> <p>4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.</p> <p>5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie. <ul style="list-style-type: none"> • Résumé descriptif de quelques grandes étapes. <ul style="list-style-type: none"> • Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples. <ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets. <ul style="list-style-type: none"> • Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème.
- À partir des besoins de la vie courante.
- À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.</p> <p>2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.</p> <p>3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.</p> <p>4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Brève définition des notions. • Exécution correcte des opérations de base. • Utilisation adéquate de la terminologie. <ul style="list-style-type: none"> • Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. • Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. • Choix approprié en fonction des besoins. <ul style="list-style-type: none"> • Démarche planifiée et méthodique. • Utilisation correcte des outils et des procédés. • Résultats satisfaisants par rapport au contexte. • Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé. <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste en tenant compte du contexte. • Formulation claire et précise de l'interprétation. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'une production artistique désignée.
- À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art. 2 Caractériser des courants artistiques. 3 Commenter un produit artistique. | <ul style="list-style-type: none"> • Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire. • Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel. • Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification. |
|--|--|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Réaliser une production artistique.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exercice pratique.
- Dans un contexte de création ou d'interprétation.
- À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.

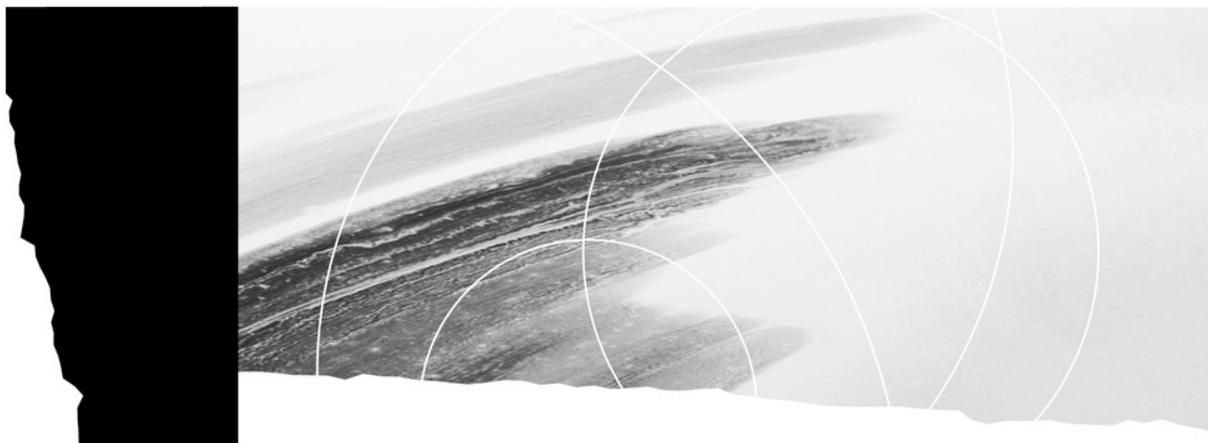
Précisions sur la compétence**Critères de performance**

- 1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.
- 2 Utiliser le médium.

- Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.
- Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.
- Application adéquate des techniques artistiques.
- Respect des exigences du mode de production.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2



Deuxième partie

Buts de la formation spécifique

**Intentions éducatives en formation
spécifique**

Matrice des compétences

Harmonisation

**Objectifs et standards de la formation
spécifique**

Buts de la formation spécifique

Le programme *Soins préhospitaliers d'urgence* vise à former des personnes aptes à exercer la profession de technicienne ambulancière et technicien ambulancier.

Les techniciennes ambulancières et les techniciens ambulanciers interviennent auprès de personnes de tous âges et de toutes conditions faisant appel aux services préhospitaliers d'urgence dans le but de réduire leur morbidité et leur mortalité. Leurs interventions se situent dans les soins primaires de nature médicale, dans les soins administrés à la suite d'un traumatisme, dans les soins sur le plan du comportement ou dans des soins de différentes natures. Ces soins comportent des actes médicaux partageables identifiés dans le *Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées dans le cadre des services préhospitaliers d'urgence*. Les techniciennes ambulancières et les techniciens ambulanciers sont également aptes à intervenir sur les lieux d'un sinistre ou d'un acte antisocial ou dans des situations particulières.

Dans le cadre de leurs interventions, les techniciennes ambulancières et les techniciens ambulanciers apprécient la condition clinique des personnes et appliquent des protocoles afin de prévenir la détérioration de leur état. De plus, ils les transportent avec diligence vers des centres receveurs appropriés.

Les techniciennes ambulancières et les techniciens ambulanciers travaillent en équipe et avec d'autres intervenants. Ils doivent faire preuve d'habiletés en communication, de jugement, d'initiative, d'empathie, de sang-froid ainsi que d'une capacité à réagir rapidement et adéquatement aux situations.

Notons que la profession s'inscrit dans un contexte de révision des niveaux de soins qui impliquera, au cours des prochaines années, un accroissement des responsabilités attribuées aux techniciennes ambulancières et aux techniciens ambulanciers. On observera un rehaussement de l'appréciation de la condition clinique et du niveau des soins qu'ils seront appelés à prodiguer. Les techniciennes ambulancières et les techniciens ambulanciers seront également davantage intégrés au réseau de santé québécois.

Afin de répondre à ces nouvelles exigences, les techniciennes ambulancières et les techniciens ambulanciers devront faire preuve d'un jugement clinique basé sur des habiletés de résolution de problèmes et de pensée critique. Ils devront également développer une vision systémique de l'appréciation de la condition clinique et démontrer des habiletés intellectuelles liées, notamment, à la physiopathologie, à l'immunologie et à la pharmacologie.

Conformément aux buts généraux de la formation technique, la composante de formation spécifique du programme *Soins préhospitaliers d'urgence* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associés à sa profession;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail, ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
 - lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;

- lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens de gérer sa carrière.

Intentions éducatives en formation spécifique

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes et qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au niveau des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le programme *Soins préhospitaliers d'urgence*, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- Développer une vision intégrée des soins préhospitaliers.
- Développer une identité et un agir professionnels.
- Acquérir et maintenir une condition physique et des habitudes de vie permettant de répondre adéquatement aux exigences de sa profession.
- Considérer l'importance d'utiliser la langue anglaise dans l'exercice de sa profession.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

MATRICE DES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	COMPÉTENCES GÉNÉRALES												
		Analyser la fonction de travail	Manifester une vision intégrée du corps humain et de son fonctionnement	Préserver son intégrité psychologique et physique	Effectuer des déplacements de personnes	Utiliser des méthodes d'appréciation de la condition clinique	Interpréter une situation clinique	Établir une communication aidante	Établir des liens entre la pharmacologie ou la consommation de drogues et des situations cliniques	Prévenir la propagation de désordres immunologiques ou d'infections	Communiquer en milieu de travail	Utiliser une ambulance en situation d'intervention	Adopter une conduite professionnelle en accord avec l'éthique de la profession	Composer avec des réalités sociales et culturelles liées à la santé
Numéro de la compétence		1	2	3	4	5	6	7	9	10	12	13	15	16
Intervenir auprès de personnes nécessitant des soins de réanimation	8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intervenir auprès de personnes nécessitant des soins médicaux	11	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intervenir auprès de personnes en situation traumatique	14	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intervenir auprès de personnes manifestant divers problèmes de comportements	17	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intervenir sur les lieux d'un sinistre, d'un acte antisocial ou lors de situations particulières	18	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Soins préhospitaliers d'urgence* n'ont pas permis d'identifier, pour le moment, de compétences communes avec d'autres programmes d'études.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser la fonction de travail.

Contexte de réalisation

- En se référant à l'organisation du réseau de la santé et des services sociaux.
- En se référant aux orientations du ministère de la Santé et des Services sociaux au regard de la profession de technicienne ambulancière et de technicien ambulancier.
- En se reportant aux lois, aux règlements, aux normes et aux codes en vigueur.
- À l'aide de données récentes sur la profession.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| <p>1 Caractériser la profession de technicienne ambulancière et technicien ambulancier ainsi que ses conditions d'exercice.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Définition générale juste de la profession. • Distinction claire des champs d'intervention chez les techniciennes ambulancières et les techniciens ambulanciers. • Définition juste de ses conditions d'exercice. • Reconnaissance des divers milieux de travail liés aux soins préhospitaliers. • Distinction juste du rôle des divers intervenants en situation d'urgence. • Reconnaissance des différents cheminements de carrière possibles. |
| <p>2 Examiner les tâches et les opérations liées à l'exercice de la profession.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de l'ensemble des tâches et des opérations. • Description juste des conditions de réalisation et des critères de performance associés à chacune des tâches. • Identification correcte de l'importance relative de chacune des tâches. |
| <p>3 Examiner les connaissances, les habiletés et les comportements socioaffectifs nécessaires à l'exercice de la profession.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Établissement de liens pertinents entre les connaissances, les habiletés et les comportements socioaffectifs, et les différentes tâches de la profession. |
| <p>4 Examiner la législation s'appliquant à l'exercice de la profession.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Distinction juste du rôle, des pouvoirs et des responsabilités des diverses instances régissant l'exercice de la profession. • Reconnaissance juste des effets des principales dispositions législatives encadrant l'exercice de la profession. |

- 5 Apprécier l'approche québécoise en matière de santé.
- Définition juste du rôle de la technicienne ambulancière et du technicien ambulancier dans le processus de continuité des soins.
 - Reconnaissance des effets de l'approche médicale basée sur des données scientifiques au regard des pratiques en matière de soins de santé.
 - Définition juste des principales valeurs véhiculées par les professionnels de la santé.
 - Établissement des principales similitudes et différences entre l'approche québécoise et les approches nord-américaines et européennes en matière de soins préhospitaliers.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Manifester une vision intégrée du corps humain et de son fonctionnement.

Contexte de réalisation

- Dans un contexte de soins préhospitaliers.
- auprès de tous les types de bénéficiaires.
- Lors d'interventions médicales ou traumatiques.
- En vue d'interpréter la condition de santé de la personne.
- À l'aide d'ouvrages de référence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Se représenter le corps humain du point de vue anatomique. | <ul style="list-style-type: none"> • Localisation précise des régions et des structures anatomiques du corps. • Reconnaissance précise de l'organisation structurale du corps. • Utilisation juste de la terminologie des sciences de la santé. |
| 2 Se représenter le corps humain comme un ensemble de systèmes. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance exacte de la fonction des organes constituant chacun des systèmes. • Reconnaissance juste des caractéristiques physiologiques des systèmes. • Établissement de liens fonctionnels justes entre les systèmes. • Utilisation juste de la terminologie des sciences de la santé. |
| 3 Concevoir le corps humain comme un organisme en recherche d'équilibre. | <ul style="list-style-type: none"> • Définition précise des mécanismes contribuant à l'homéostasie. • Reconnaissance juste des conditions favorisant l'homéostasie. |
| 4 Établir des liens entre un déséquilibre biologique et le fonctionnement de l'organisme. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des modalités d'apparition du déséquilibre. • Détermination juste des réactions systémiques et des processus physiologiques impliqués. • Mise en relation pertinente des manifestations physiologiques ou métaboliques et du déséquilibre. • Anticipation probable du caractère évolutif du déséquilibre. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Préserver son intégrité psychologique et physique.

Contexte de réalisation

- Dans un contexte de soins préhospitaliers.
- Avec l'aide de ressources professionnelles, s'il y a lieu.
- À l'aide d'ouvrages de référence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Gérer la charge émotionnelle inhérente à l'exercice de son travail.

- Reconnaissance de diverses situations professionnelles susceptibles de générer des réactions émotionnelles.
- Identification juste de ses émotions et de leur mode d'expression.
- Mise en œuvre de moyens appropriés visant le maintien d'un équilibre sur le plan émotionnel.
- Manifestation d'ouverture d'esprit.

2 Gérer le stress inhérent à l'exercice de la profession.

- Relevé de divers facteurs susceptibles de générer du stress dans le milieu professionnel.
- Reconnaissance juste de ses réactions physiologiques et psychologiques au stress.
- Reconnaissance juste de sa capacité à composer avec le stress dans son milieu de travail.
- Choix avisé de moyens susceptibles :
 - de diminuer son stress;
 - d'accroître sa capacité à gérer son stress en situation professionnelle.
- Souci de préserver un équilibre physique et psychologique.

3 Prévenir l'épuisement professionnel.

- Reconnaissance de divers facteurs susceptibles d'entraîner un épuisement professionnel.
- Dépistage des principaux signes d'épuisement professionnel.
- Reconnaissance juste de ses besoins personnels et de ses capacités au regard des exigences professionnelles.
- Identification de moyens appropriés visant à contrer l'épuisement dans son milieu de travail.

- 4 S'adapter aux changements qui surviennent dans le milieu du travail.
- Reconnaissance des principaux changements susceptibles de survenir dans le milieu du travail.
 - Appréciation juste de la nature du changement et de son influence sur sa pratique professionnelle.
 - Identification de moyens aptes à favoriser son intégration du changement.
 - Manifestation d'ouverture d'esprit et de discernement.
- 5 Prendre des mesures d'autoprotection en cas de menaces physiques.
- Reconnaissance des principales situations de menaces physiques dans l'exercice de la profession.
 - Utilisation de stratégies de communication adaptées à la situation.
 - Utilisation appropriée de techniques d'autoprotection.
 - Manifestation de comportements et d'attitudes de maîtrise de soi.
 - Utilisation judicieuse du matériel de contention.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer des déplacements de personnes.

Contexte de réalisation

- Dans divers contextes de soins préhospitaliers.
- En situation d'urgence ou de non-urgence.
- Auprès de tous les types de bénéficiaires.
- En rapport avec différents modes de transport : terrestre, sur un plan d'eau et aérien.
- Dans différentes situations de déplacement de personnes : sur les lieux de prise en charge, au centre receveur ou dans un domicile.
- En équipe ou en collaboration avec d'autres intervenantes ou intervenants.
- À l'aide de l'équipement de déplacement utilisé en milieu préhospitalier et hospitalier.
- En se référant au document de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur des affaires sociales (ASSTSAS) relatif aux principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires (PDSB-TA) et à d'autres ouvrages pertinents.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Choisir les méthodes et les modes de déplacement.

- Choix judicieux des méthodes et des modes de déplacement selon la situation et l'état de la personne.

2 Préparer l'équipement.

- Vérification minutieuse de l'état de l'équipement.
- Choix judicieux de l'équipement en fonction des méthodes et des modes retenus.
- Préparation efficace des différentes pièces d'équipement.

3 Exécuter les manœuvres liées aux méthodes et aux modes choisis.

- Respect des règles de sécurité et d'ergonomie relatives au transfert et au déplacement de personnes.
- Utilisation appropriée de l'équipement de déplacement.
- Installation adéquate des personnes lors de leur déplacement.
- Communication efficace des manœuvres avec son partenaire ou avec d'autres intervenantes ou intervenants.

4 Installer des personnes dans un véhicule de transport.

- Installation appropriée des personnes dans l'ambulance.
- Utilisation appropriée de l'équipement spécialisé nécessaire.
- Adaptation correcte des techniques d'installation des personnes selon le mode de transport.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Utiliser des méthodes d'appréciation de la condition clinique.

Contexte de réalisation

- Dans un contexte de soins préhospitaliers.
- En se référant au cadre légal lié à l'exercice de la profession.
- Auprès de tous les types de bénéficiaires.
- À partir de diverses situations de nature médicale ou traumatique.
- À l'intérieur et à l'extérieur, dans divers lieux et diverses conditions climatiques.
- En collaboration avec divers intervenants ou intervenantes.
- À l'aide des appareils et de l'équipement nécessaires à l'appréciation de la condition clinique.
- À l'aide des protocoles d'intervention clinique, des ouvrages de référence et des outils d'appréciation de la condition clinique.
- En se référant à des données scientifiques probantes.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Effectuer les étapes préparatoires à l'examen primaire.

- Évaluation judicieuse de la situation et de l'environnement.
- Prise de mesures de sécurité adaptées à la situation.
- Collecte des renseignements nécessaires à l'établissement de la méthode d'examen.
- Préparation appropriée de la personne : confort et sécurité
- Préparation adéquate du matériel.
- Informations et consignes adaptées à la personne et à la situation.

2 Procéder à un examen primaire.

- Application correcte d'une méthode d'examen primaire, médicale ou traumatique.
- Appréciation juste de la stabilité de la personne.
- Prise en considération des réactions et de l'état de la personne.

- 3 Procéder à un examen secondaire.
- Application appropriée d'une méthode d'examen secondaire, médicale ou traumatique.
 - Appréciation juste des signes vitaux.
 - Utilisation appropriée de diverses échelles d'appréciation de la condition clinique relatives aux situations d'urgence.
 - Appréciation juste de la stabilité de la personne.
 - Prise en considération des réactions et de l'état de la personne.
- 4 Apprécier l'autonomie fonctionnelle d'une personne.
- Prise en considération de l'état de santé, des habitudes de vie et des ressources de la personne.
 - Appréciation correcte de la capacité de la personne à accomplir ses activités domestiques et ses activités quotidiennes.
 - Appréciation correcte des risques associés au comportement et à l'environnement de la personne.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Interpréter une situation clinique.

Contexte de réalisation

- Dans un contexte de soins préhospitaliers.
- En se référant au cadre légal lié à l'exercice de la profession.
- Auprès de tous les types de bénéficiaires.
- À partir de diverses situations de nature médicale ou traumatique.
- À partir de données recueillies lors de l'appréciation de la condition clinique.
- Seul ou en collaboration avec divers intervenants.
- À l'aide des protocoles d'intervention clinique et d'ouvrages de référence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Interpréter des dysfonctionnements ou des problèmes de santé.

- Établissement d'une hypothèse plausible quant au dysfonctionnement ou au problème de santé d'une personne.
- Mise en relation pertinente des manifestations cliniques et des facteurs de risques avec l'hypothèse relative au dysfonctionnement ou au problème de santé.
- Description juste du processus évolutif et des complications possibles.
- Utilisation juste de la terminologie des sciences de la santé.

2 Reconnaître des traumatismes d'ordre physique.

- Établissement d'une hypothèse plausible quant au traumatisme d'une personne.
- Mise en relation pertinente des manifestations cliniques avec l'hypothèse relative au traumatisme.
- Description juste du processus évolutif et des complications possibles.
- Utilisation juste de la terminologie des sciences de la santé.

3 Relier des dysfonctionnements ou des problèmes de santé à des soins préhospitaliers.

- Détermination juste du ou des soins selon le dysfonctionnement ou le problème de santé.
- Reconnaissance juste des principes qui sous-tendent les soins.

Code : 052F

- 4 Relier des traumatismes d'ordre physique à des soins préhospitaliers.
- Détermination juste du ou des soins selon le traumatisme.
 - Reconnaissance juste des principes qui sous-tendent les soins.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Établir une communication aidante.

Contexte de réalisation

- Dans un contexte de soins préhospitaliers.
- En se référant au cadre légal lié à l'exercice de la profession.
- Auprès de divers types de bénéficiaires et au regard de diverses problématiques : enfant, adulte, personne âgée, personne handicapée physique ou intellectuelle, victime d'agression physique ou sexuelle, personne en deuil, personne suicidaire, etc.
- Avec l'aide de ressources professionnelles : travailleuse sociale ou travailleur social, intervenante ou intervenant en situation de crise, etc.
- À l'aide des protocoles d'intervention clinique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Entrer en relation avec une personne et son entourage.

- Approche de la personne adaptée à ses caractéristiques personnelles et à son état physique et psychologique.
- Manifestation de bienveillance.
- Écoute attentive et respectueuse.
- Utilisation appropriée des techniques de communication verbale et non verbale.

2 Établir un lien de confiance avec une personne et son entourage.

- Clarification des besoins, des attentes et des valeurs des personnes concernées.
- Justesse et clarté de l'information transmise aux personnes quant à leurs droits et responsabilités.
- Respect des valeurs, des besoins, des attentes et de la capacité d'autodétermination.
- Obtention du consentement et de la coopération des personnes aux soins proposés.

3 Interagir dans une relation aidante.

- Appréciation adéquate de l'état émotionnel et du besoin d'aide de la personne.
- Utilisation judicieuse des techniques de communication verbale et non verbale.
- Manifestation d'attitudes et de comportements adaptés à la situation.

- 4 Accompagner une personne et ses proches dans un processus décisionnel concernant sa santé.
- Respect des valeurs, des besoins, des attentes et de la capacité d'autodétermination de la personne et de ses proches.
 - Soutien adapté à la personne et à ses proches au moment :
 - de la clarification de la problématique;
 - de l'exploration des avenues possibles;
 - du choix d'une option.
 - Respect de la décision de la personne et de celle de ses proches.
- 5 Soutenir l'entourage d'une personne lors d'un décès subit.
- Interventions appropriées aux comportements et aux réactions des personnes concernées.
 - Manifestation d'attitudes aidantes.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Intervenir auprès de personnes nécessitant des soins de réanimation.

Contexte de réalisation

- Dans un contexte de soins préhospitaliers.
- En se référant au cadre légal lié à l'exercice de la profession.
- Dans différentes situations de réanimation médicale et traumatique.
- Auprès de tous les types de bénéficiaires.
- En équipe ou en collaboration avec d'autres intervenantes ou intervenants.
- À l'aide des protocoles d'intervention clinique, d'ouvrages de référence et de documents administratifs.
- À l'aide de l'équipement de réanimation et de déplacement utilisé en milieu préhospitalier.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Évaluer la situation dans son ensemble.

- Repérage de tout élément pouvant entraîner des risques pour la santé et la sécurité.
- Prise en considération de l'aspect légal de la situation.
- Collecte des renseignements nécessaires à l'intervention.
- Prise de mesures de protection adaptées à la situation.
- Détermination d'un espace de travail approprié à l'intervention.

2 Préparer l'équipement

- Choix approprié de l'équipement en fonction de la situation.
- Préparation adéquate de l'équipement.

3 Apprécier la condition clinique de la personne.

- Adaptation judicieuse des méthodes d'appréciation de la condition clinique au regard du contexte.
- Recherche de l'information pertinente auprès de la famille ou des proches.
- Prise en considération des réactions et de l'état de la personne.

- 4 Prodiguer des soins de réanimation
 - Établissement précis des priorités d'intervention et de la séquence de réanimation.
 - Application rigoureuse des différentes techniques de réanimation.
 - Utilisation appropriée de l'équipement de réanimation.
 - Communication efficace avec son partenaire ou les autres intervenants.

- 5 Évaluer le résultat.
 - Prise en considération des réactions et de l'état de la personne.
 - Justesse de la décision de poursuivre ou de cesser les manœuvres de réanimation.
 - Soutien physique et psychologique approprié aux parents ou aux proches.

- 6 Évacuer la personne.
 - Utilisation de manœuvres d'évacuation efficaces.
 - Application rigoureuse des règles de sécurité, selon la situation.
 - Maintien approprié des manœuvres de réanimation durant l'évacuation.

- 7 Rendre compte de son intervention.
 - Application rigoureuse des procédures liées :
 - à la communication verbale des informations relatives à l'intervention;
 - à la rédaction et à la transmission de rapports d'intervention;
 - à la production et à la transmission de rapports administratifs.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Établir des liens entre la pharmacologie ou la consommation de drogues et des situations cliniques.

Contexte de réalisation

- En se référant au cadre légal lié à l'exercice de la profession.
- auprès de tous les types de bénéficiaires.
- À partir de données recueillies lors de l'appréciation de la condition clinique, incluant une ordonnance médicale.
- À l'aide des protocoles d'intervention clinique et d'ouvrages de référence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Prendre connaissance d'une situation clinique liée à l'utilisation ou à l'administration de médicaments.

- Identification correcte des classes des médicaments.
- Décodage précis :
 - de la dose prescrite;
 - de la forme pharmaceutique;
 - de la voie et de l'horaire d'administration.

2 Lier des manifestations cliniques à l'usage de médicaments.

- Identification juste de la classe de médicaments.
- Description correcte des principes de pharmacocinétique et de pharmacodynamie.
- Identification des risques d'interactions médicamenteuses, d'intolérance et d'allergie les plus fréquents.
- Reconnaissance juste :
 - des effets thérapeutiques;
 - des effets secondaires;
 - des effets toxiques.
- Utilisation juste de la terminologie des sciences de la santé.

3 Lier des manifestations cliniques à l'usage de drogues.

- Identification juste des catégories de drogues.
- Description correcte des mécanismes d'action.
- Identification des risques d'interactions avec d'autres substances (médicaments, autres drogues).
- Reconnaissance juste :
 - des effets secondaires;
 - des effets toxiques.
- Identification des principales réactions liées au sevrage de diverses drogues.

- 4 Déterminer les médicaments à utiliser et leurs modalités d'administration dans un contexte de soins préhospitaliers.
- Prise en considération des manifestations cliniques et de l'historique en matière de médicaments de la personne.
 - Choix judicieux du ou des protocoles d'administration des médicaments.
 - Prise en considération des principes de pharmacocinétique et de pharmacodynamie des médicaments utilisés.
 - Établissement de liens pertinents entre des facteurs physiologiques, psychologiques et environnementaux, et leur influence sur l'action du ou des médicaments administrés.
 - Détermination précise :
 - de la dose à administrer;
 - de la voie d'administration retenue.
 - Respect des principes et des précautions s'appliquant à la préparation et à l'administration du médicament.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Prévenir la propagation de désordres immunologiques ou d'infections.

Contexte de réalisation

- Dans un contexte de soins préhospitaliers.
- En se référant au cadre légal lié à l'exercice de la profession.
- Auprès de tous les types de bénéficiaires.
- À partir de données recueillies lors de l'appréciation de la condition clinique.
- Seul, en équipe ou en collaboration avec divers intervenants ou intervenantes.
- À l'aide des protocoles d'intervention clinique et d'ouvrages de référence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Prévoir les situations à risque provenant de désordres infectieux ou immunologiques.

- Détection juste de manifestations cliniques indiquant la présence de désordres infectieux ou immunologiques.
- Établissement d'hypothèses plausibles quant à la nature des désordres infectieux ou immunologiques.
- Reconnaissance juste du pouvoir pathogène ou épidémiologique de divers désordres.
- Reconnaissance juste du mode de transmission de divers désordres.
- Description juste du processus évolutif des désordres et des complications possibles.
- Utilisation juste de la terminologie des sciences de la santé.

2 Déterminer les mesures préventives relatives aux soins, à la santé et à la sécurité.

- Prise en considération des précautions universelles à prendre.
- Détermination des mesures de prévention particulières appropriées aux désordres identifiés.

3 Mettre en œuvre des mesures de prévention de la propagation de désordres infectieux ou immunologiques.

- Application efficace des mesures de prévention générales et particulières.

- 4 Mettre en œuvre des mesures de contrôle de la propagation des désordres infectieux ou immunologiques.
- Application efficace des mesures relatives à la manipulation et à l'élimination sécuritaires des déchets biomédicaux.
 - Application efficace des procédures sécuritaires de travail en milieu contaminé.
 - Exécution correcte des manœuvres de décontamination des appareils et des instruments.
 - Application correcte des techniques de manipulation des instruments invasifs.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Intervenir auprès de personnes nécessitant des soins médicaux.

Contexte de réalisation

- Dans un contexte de soins préhospitaliers.
- En situation d'urgence ou de non-urgence.
- En se référant au cadre légal lié à l'exercice de la profession.
- En rapport avec différentes situations nécessitant des soins médicaux telles que : problèmes cardiaques, problèmes respiratoires, problèmes neurologiques, etc.
- Auprès de tous les types de bénéficiaires.
- En équipe ou en collaboration avec d'autres intervenantes ou intervenants.
- À l'aide des protocoles d'intervention clinique, d'ouvrages de référence et de documents administratifs.
- À l'aide de l'équipement et du matériel utilisés en milieu préhospitalier.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Évaluer la situation dans son ensemble. | <ul style="list-style-type: none"> • Repérage de tout élément pouvant entraîner des risques pour la santé et la sécurité. • Collecte des renseignements nécessaires à l'intervention. • Prise de mesures de protection adaptées à la situation. • Détermination d'un espace de travail approprié à l'intervention. |
| 2 Préparer l'équipement et le matériel nécessaires à l'intervention. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié de l'équipement et du matériel en fonction de la situation. • Préparation adéquate de l'équipement et du matériel. |
| 3 Apprécier la condition clinique de la personne. | <ul style="list-style-type: none"> • Adaptation judicieuse d'une méthode d'appréciation de la condition clinique au regard du contexte. • Établissement d'une hypothèse plausible quant au problème médical de la personne. • Détermination juste du niveau de stabilité de la personne. • Prise en considération des réactions et de l'état de la personne. |

- | | |
|--|---|
| 4 Prodiguer des soins à la personne. | <ul style="list-style-type: none">• Établissement précis des priorités de soins.• Utilisation appropriée de l'équipement et du matériel.• Choix approprié des techniques de soins.• Application correcte des différentes techniques de soins.• Communication efficace avec son partenaire ou les autres intervenants. |
| 5 Administrer des médicaments. | <ul style="list-style-type: none">• Choix approprié des médicaments.• Application rigoureuse des protocoles d'administration des médicaments. |
| 6 Déplacer la personne. | <ul style="list-style-type: none">• Application correcte des techniques de déplacement.• Positionnement approprié de la personne selon son état. |
| 7 Effectuer la surveillance clinique de la personne durant le transport. | <ul style="list-style-type: none">• Manifestation constante d'attention et de vigilance.• Reconnaissance de tout changement quant à l'état de la personne.• Intervention adéquate en vue de stabiliser l'état de la personne. |
| 8 Rendre compte de son intervention. | <ul style="list-style-type: none">• Application rigoureuse des procédures liées :<ul style="list-style-type: none">– à la communication verbale des informations relatives à l'intervention;– à la rédaction et à la transmission de rapports d'intervention;– à la production et à la transmission de rapports administratifs. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en milieu de travail.

Contexte de réalisation

- En se référant à la loi sur la confidentialité et l'accès à l'information.
- Dans différentes situations d'intervention.
- Avec ses collègues de travail, ses supérieurs, l'équipe de soins et d'autres intervenantes et intervenants.
- À l'aide de grilles d'observation et de modèles de rapports d'encadrement.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Travailler en collaboration, au sein d'une équipe de soins.

- Manifestation d'attitudes et de comportements favorables à l'établissement d'un bon climat de travail.
- Communication efficace de l'information.
- Collaboration efficace à la résolution de problèmes et à la prise de décisions.
- Utilisation judicieuse de son pouvoir d'influence.
- Utilisation juste de la terminologie des sciences de la santé.

2 Collaborer dans un contexte d'interdisciplinarité.

- Reconnaissance juste du rôle et des responsabilités de chaque intervenante et intervenant.
- Affirmation appropriée de son expertise professionnelle.
- Communication efficace de ses besoins et de ses attentes au regard d'une situation.
- Respect de l'expertise des autres intervenantes et intervenants.
- Transmission précise de l'information au regard de la personne soignée.
- Collaboration efficace à la résolution de problèmes et à la prise de décisions.
- Utilisation juste de la terminologie des sciences de la santé.

- 3 Interagir dans des situations de travail conflictuelles.
- Interprétation juste de la situation.
 - Évaluation critique de ses réactions par rapport à la situation.
 - Choix d'une stratégie appropriée au contexte.
 - Démonstration d'attitudes et de comportements appropriés à la stratégie choisie.
- 4 Encadrer des pairs dans diverses situations.
- Manifestation d'attitudes et de comportements appropriés dans l'exercice d'un rôle de mentor auprès de ses pairs.
 - Production d'un rapport détaillé d'encadrement.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Utiliser une ambulance en situation d'intervention.

Contexte de réalisation

- Dans des situations d'urgence et de non-urgence, avec ou sans patiente ou patient.
- Dans diverses conditions climatiques et routières, le jour ou la nuit.
- Avec le matériel et l'équipement du véhicule ambulancier.
- À l'aide de guides et de cartes routières.
- En se référant au code de sécurité routière et aux normes relatives à la conduite d'un véhicule d'urgence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Faire la vérification et l'entretien mineur du véhicule.

- Application rigoureuse de la procédure de vérification d'un véhicule ambulancier.
- Repérage juste des défauts.
- Consignation et transmission précises des résultats de la vérification.
- Exécution adéquate de travaux mineurs d'entretien du véhicule.

2 Vérifier le matériel et l'équipement.

- Inventaire complet du matériel et de l'équipement.
- Vérification minutieuse de l'état du matériel et de l'équipement, incluant la radiocommunication.
- Consignation et transmission précises des résultats de la vérification.

3 Procéder à la collecte et à la transmission de renseignements à l'aide d'un système de communication.

- Respect de la réglementation relative à la radiocommunication.
- Respect de l'éthique en radiocommunication.
- Utilisation correcte de l'équipement de radiocommunication.
- Utilisation adéquate d'un ordinateur véhiculaire.
- Consignation exacte des renseignements recueillis.
- Pertinence et clarté des renseignements transmis.

- 4 Planifier le trajet à parcourir.
- Utilisation appropriée des guides et des cartes routières.
 - Appréciation juste des variables susceptibles de modifier le trajet.
 - Détermination précise du trajet à parcourir.
 - Détermination d'un mode de conduite approprié en fonction du temps de réponse fixé et de l'aspect sécuritaire.
- 5 Conduire une ambulance en situation d'urgence et de non-urgence.
- Respect de la réglementation, des normes et des règles de sécurité relatives à la conduite d'une ambulance au Québec.
 - Application correcte des préceptes de la conduite préventive.
 - Application correcte des préceptes de la conduite d'urgence.
 - Adaptation appropriée de la conduite de l'ambulance du point de service au lieu d'intervention.
 - Positionnement approprié du véhicule sur les lieux de l'intervention.
 - Adaptation appropriée de la conduite de l'ambulance du lieu d'intervention au centre receveur.
- 6 Nettoyer le véhicule et l'équipement.
- Choix approprié des produits de nettoyage.
 - Nettoyage sécuritaire du véhicule et de l'équipement.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Intervenir auprès de personnes en situation traumatique.

Contexte de réalisation

- Dans un contexte de soins préhospitaliers.
- En situation d'urgence ou de non-urgence.
- En se référant au cadre légal lié à l'exercice de la profession.
- En rapport avec différentes situations traumatiques telles que : chutes, accidents de véhicules motorisés, accidents sportifs, agressions physiques, etc.
- Auprès de tous les types de bénéficiaires.
- En équipe ou en collaboration avec d'autres intervenantes ou intervenants.
- À l'aide des protocoles d'intervention clinique, d'ouvrages de référence et de documents administratifs.
- À l'aide de l'équipement et du matériel utilisés en milieu préhospitalier.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Évaluer la situation dans son ensemble.

- Repérage de tout élément pouvant entraîner des risques pour la santé et la sécurité.
- Collecte des renseignements nécessaires à l'intervention.
- Reconstitution des événements en vue de déterminer la nature des traumatismes potentiels.
- Prise de mesures de protection adaptées à la situation.
- Détermination d'un espace de travail approprié à l'intervention.

2 Préparer l'équipement et le matériel nécessaires à l'intervention.

- Choix approprié de l'équipement et du matériel en fonction de la situation.
- Préparation adéquate de l'équipement et du matériel.

- 3 Apprécier la condition clinique de la personne.
 - Adaptation judicieuse d'une méthode d'appréciation de la condition d'une personne traumatisée au regard du contexte.
 - Établissement d'une hypothèse plausible quant au traumatisme de la personne.
 - Détermination juste du niveau de stabilité de la personne.
 - Prise en considération des réactions et de l'état de la personne.

- 4 Prodiguer des soins à la personne traumatisée.
 - Établissement précis des priorités de soins.
 - Utilisation appropriée de l'équipement et du matériel.
 - Choix approprié de la ou des techniques de soins.
 - Application correcte des différentes techniques de soins.
 - Communication efficace avec son partenaire ou les autres intervenantes et intervenants.

- 5 Déplacer la personne traumatisée.
 - Application précise des techniques de déplacement.
 - Positionnement approprié de la personne selon son état.

- 6 Effectuer la surveillance clinique de la personne durant le transport.
 - Manifestation constante d'attention et de vigilance.
 - Reconnaissance de tout changement quant à l'état de la personne.
 - Intervention adéquate en vue de stabiliser l'état de la personne.

- 7 Rendre compte de son intervention.
 - Application rigoureuse des procédures liées :
 - à la communication verbale des informations relatives à l'intervention;
 - à la rédaction et à la transmission de rapports d'intervention;
 - à la production et à la transmission de rapports administratifs.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Adopter une conduite professionnelle en accord avec l'éthique de la profession.

Contexte de réalisation

- En se référant au cadre légal lié à l'exercice de la profession.
- Dans différentes situations d'intervention.
- Avec les patients et leurs proches, ses supérieurs, ses collègues, l'équipe de soins et les autres intervenantes et intervenants.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | | |
|----|---|--|
| 1 | Se situer au regard des valeurs de la profession. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de la nature et de la portée des valeurs des professions de la santé. • Reconnaissance d'attitudes et de comportements compatibles avec les valeurs des professions de la santé. • Mise en relation judicieuse de ses valeurs avec celles des professions de la santé. |
| 2 | Se responsabiliser par rapport à ses actes et à ses décisions. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des actes et des décisions dont la technicienne ou le technicien est imputable. • Manifestation d'autonomie et de discernement dans l'exercice de ses fonctions. • Fiabilité dans l'accomplissement de son travail. |
| 3. | Exercer son jugement éthique en regard de différentes situations professionnelles. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des valeurs ou des normes en cause dans différentes situations. • Reconnaissance des comportements à adopter ou à éviter pour être en accord avec les valeurs et les normes liées à la profession. |
| 4 | S'engager dans le maintien et l'amélioration de la qualité des soins préhospitaliers. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de situations de soins pouvant être améliorées. • Manifestation d'un intérêt à l'égard de l'évolution de la discipline et des approches novatrices en soins préhospitaliers. • Ouverture au partage de ses connaissances. • Recherche de moyens d'accroître la qualité de ses gestes professionnels. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Composer avec des réalités sociales et culturelles liées à la santé.

Contexte de réalisation

- En se référant au cadre légal lié à l'exercice de la profession.
- Dans différentes situations d'intervention.
- Auprès de tous les types de bénéficiaires.
- En équipe ou en collaboration avec d'autres intervenantes et intervenants.
- À l'aide des protocoles d'intervention clinique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Situer sa pratique professionnelle dans un contexte social.

- Prise en considération de la dimension sociale de la santé et de la maladie.
- Prise en considération de la nature et de l'organisation des soins et des services de santé offerts à une population.
- Reconnaissance des caractéristiques démographiques d'une population donnée.
- Reconnaissance des inégalités sociales en matière de santé.
- Reconnaissance de l'incidence des changements sociaux sur la pratique de sa profession.

2 Établir des liens entre la situation de santé d'une personne et son contexte familial et socioéconomique.

- Identification juste du type de famille.
- Reconnaissance juste des principales habitudes de vie de la famille.
- Reconnaissance des principales caractéristiques du contexte socioéconomique de la famille.
- Identification correcte de l'existence d'un ou de plusieurs problèmes dits sociaux (toxicomanie, marginalité, etc.).
- Détection juste de signes de violence, de négligence ou de maltraitance.
- Liens pertinents entre des éléments du contexte et la santé d'une personne.

3 Adapter son mode de communication à une personne selon son appartenance à une communauté culturelle ou ethnique.

- Appréciation correcte des attitudes et des comportements de la personne relativement à la santé, à la maladie et aux soins, selon son appartenance culturelle et ethnique.
- Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant la communication et l'établissement d'un climat de confiance.

- 4 Évaluer ses attitudes et ses comportements au regard de la diversité socioculturelle.
- Évaluation juste de ses réactions spontanées.
 - Examen attentif de ses préjugés.
 - Appréciation adéquate de sa capacité relationnelle et de son ouverture d'esprit.
 - Détermination efficace de moyens concrets visant l'amélioration de son interaction.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Intervenir auprès de personnes manifestant divers problèmes de comportements.

Contexte de réalisation

- Dans un contexte de soins préhospitaliers.
- En situation d'urgence ou de non-urgence.
- En se référant au cadre légal lié à l'exercice de la profession.
- Dans différentes situations d'intervention auprès de personnes présentant des problèmes de comportement ou divers problèmes de santé mentale tels que : schizophrénie, paranoïa, psychose bipolaire, etc.
- Auprès de tous les types de bénéficiaires.
- En équipe ou en collaboration avec d'autres intervenantes ou intervenants.
- À l'aide des protocoles d'intervention clinique, d'ouvrages de référence et de documents administratifs.
- À l'aide du matériel et de l'équipement utilisés en milieu préhospitalier.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Évaluer la situation dans son ensemble.

- Repérage de tout élément pouvant entraîner des risques pour la santé et la sécurité.
- Collecte des renseignements nécessaires à l'intervention.
- Prise de mesures de protection adaptées à la situation.
- Détermination d'un espace de travail approprié à l'intervention.

2 Établir un contact initial avec la personne.

- Manifestation d'écoute et d'ouverture.
- Utilisation d'une approche adaptée à la personne et au contexte.
- Efficacité de la communication.

3 Interpréter les réactions et les comportements de la personne.

- Établissement de liens pertinents entre les comportements observés et les comportements normaux.
- Identification correcte des mécanismes d'adaptation de la personne.
- Reconnaissance juste des indices de perturbation possible.
- Établissement d'une hypothèse plausible quant à la nature du comportement perturbé de la personne.

- | | |
|--|---|
| 4 Apprécier le potentiel de dangerosité d'une situation. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste de changements significatifs d'attitudes et de comportements chez une personne. • Reconnaissance juste de comportements précurseurs de violence envers soi ou dirigée vers autrui. • Manifestation de vigilance. |
| 5 Réagir à des situations à risques. | <ul style="list-style-type: none"> • Application rigoureuse des protocoles d'intervention particuliers à la situation. • Manifestation de comportements appropriés visant à assurer sa propre sécurité. • Utilisation judicieuse des techniques d'autoprotection. • Communication efficace avec des personnes chargées de la sécurité publique. • Utilisation judicieuse des contentions au regard des protocoles d'intervention clinique. |
| 6 Apprécier la condition physique de la personne. | <ul style="list-style-type: none"> • Adaptation judicieuse des méthodes d'appréciation de la condition physique au regard du contexte. • Recherche de l'information pertinente auprès de la famille ou des proches. • Détermination juste du niveau de stabilité de la personne. |
| 7 Effectuer la surveillance clinique de la personne durant le transport. | <ul style="list-style-type: none"> • Manifestation constante d'attention et de vigilance. • Prise de mesures de sécurité appropriées. • Reconnaissance de tout changement quant à l'état de la personne. • Intervention adéquate en vue de stabiliser l'état de la personne. |
| 8 Rendre compte de son intervention. | <ul style="list-style-type: none"> • Application rigoureuse des procédures liées : <ul style="list-style-type: none"> – à la communication verbale des informations relatives à l'intervention; – à la rédaction et à la transmission de rapports d'intervention; – à la production et à la transmission de rapports administratifs. |
| 9 Dresser un bilan de son intervention. | <ul style="list-style-type: none"> • Appréciation réaliste de la qualité de son intervention. • Communication claire et respectueuse de ses opinions. • Manifestation d'écoute et d'ouverture. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Intervenir sur les lieux d'un sinistre, d'un acte antisocial ou lors de situations particulières.

Contexte de réalisation

- Dans un contexte de soins préhospitaliers.
- En se référant au cadre légal lié à l'exercice de la profession.
- En se référant aux règles régissant la sécurité civile au Québec.
- Dans diverses situations particulières telles que : désincarcération, sauvetage en plan incliné, attaque chimique, biologique, radiologique, nucléaire (CBRN), accident avec plusieurs victimes, accident industriel avec ou sans matière dangereuse, etc.
- Après de tous les types de bénéficiaires.
- Seul, en équipe ou en collaboration avec d'autres intervenantes ou intervenants.
- À l'aide des protocoles d'intervention clinique, d'ouvrages de référence et de documents administratifs.
- À l'aide de l'équipement et du matériel utilisés en milieu préhospitalier.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Évaluer la situation dans son ensemble.

- Repérage de substances ou de produits potentiellement dangereux.
- Reconnaissance des autres éléments pouvant entraîner des risques pour la santé et la sécurité.
- Repérage du nombre exact de personnes impliquées dans l'événement.
- Détermination précise des ressources nécessaires selon la situation et l'événement :
 - pour rendre les lieux sécuritaires;
 - en fonction de l'ampleur de l'événement;
 - en tenant compte des lieux et des conditions climatiques.
- Collecte des renseignements nécessaires à l'intervention.
- Prise de mesures de protection adaptées à la situation.
- Détermination d'un espace de travail approprié à l'intervention.

- 2 S'approcher du lieu d'intervention.
 - Stationnement sécuritaire du véhicule.
 - Prise de toutes les autres précautions nécessaires lors de l'approche du lieu d'intervention.
 - Repérage de tous nouveaux risques pour la santé et la sécurité.

- 3 Coordonner le volet santé de l'intervention.
 - Interprétation juste d'un plan de mesures d'urgence.
 - Respect de la structure de commandement.
 - Pertinence des mesures prises en fonction de la situation et de la présence, ou non, d'autres intervenantes et intervenants.
 - Collaboration active avec les autres intervenantes et intervenants.

- 4 Accéder aux personnes impliquées dans l'événement.
 - Respect des limites relatives à sa fonction de travail.
 - Respect des règles de sécurité relatives à l'accès.
 - Utilisation adéquate de l'équipement.
 - Choix de moyens d'accès appropriés en fonction de la situation, des renseignements recueillis et de la présence, ou non, de spécialistes.
 - Application correcte de différentes techniques d'accès.
 - Collaboration active avec d'autres intervenantes et intervenants.

- 5 Dégager les personnes.
 - Respect des limites relatives à sa fonction de travail.
 - Respect des règles de sécurité relatives au dégagement.
 - Utilisation adéquate de l'équipement.
 - Choix de moyens de dégagement appropriés en fonction de la situation, des renseignements recueillis et de la présence, ou non, de spécialistes.
 - Application correcte de différentes techniques de dégagement.
 - Application correcte des techniques manuelles de désincarcération d'un véhicule en l'absence de spécialistes.
 - Collaboration active avec d'autres intervenantes et intervenants.

- 6 Évacuer les personnes.
- Respect des limites relatives à sa fonction de travail.
 - Application correcte d'une méthode de triage des personnes.
 - Détermination juste des priorités d'évacuation.
 - Organisation efficace du transport vers les centres receveurs.
- 7 Rendre compte de son intervention.
- Application rigoureuse des procédures liées :
 - à la communication verbale des informations relatives à l'intervention;
 - à la rédaction et à la transmission de rapports d'intervention;
 - à la production et à la transmission de rapports administratifs.
- 8 Nettoyer le véhicule et l'équipement.
- Choix approprié des produits de nettoyage.
 - Nettoyage sécuritaire du véhicule et de l'équipement.
- 9 Dresser un bilan de son intervention.
- Appréciation réaliste de la qualité de son intervention.
 - Communication claire et respectueuse de ses opinions.
 - Manifestation d'écoute et d'ouverture.

